



SERVICES CENTRAUX

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION DE CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'AUDITEURS INTERNES

I- STATUT ET MISSIONS DE LA BEAC

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) est la Banque Centrale commune aux six (06) Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), à savoir : la République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Gabonaise, la République de la Guinée Equatoriale et la République du Tchad.

Son Siège social est situé à Yaoundé en République du Cameroun.

La BEAC a pour missions de :

- Définir et conduire la politique monétaire dans la CEMAC ;
- Emettre les billets de banque et les monnaies métalliques qui ont cours légal et pouvoir délibératoire dans la CEMAC ;
- Conduire la politique de change de la CEMAC ;
- Détenir et gérer les réserves officielles de change des Etats membres ;
- Promouvoir les systèmes de paiement et de règlement et veiller à leur bon fonctionnement ;
- Promouvoir la stabilité financière dans la CEMAC.

La BEAC organise un concours de recrutement de **25 Agents d'Encadrement Supérieur de profil Auditeur** pour l'ensemble de ses Centres.

II- CONDITIONS GENERALES

Ce concours s'adresse exclusivement aux ressortissants des Etats membres de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad), âgés de **35 ans au plus à la date de candidature**.

Les candidats doivent jouir de leurs droits civiques et n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation à une peine afflictive et infamante.

La participation des Agents de la BEAC remplissant les conditions de diplôme et présentant un dossier disciplinaire est autorisée, sans condition d'âge ni d'ancienneté.

Les candidats recrutés sont, appelés, en cas de besoin, à servir aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, dans les Directions Nationales et les Agences établies dans les six (06) Etats membres de la CEMAC, au Secrétariat Général de la COBAC à Libreville ainsi qu'au Bureau de la BEAC à Paris.

Les candidats définitivement admis au concours devront ensuite suivre un stage probatoire rémunéré et une période d'essai le cas échéant d'une durée cumulée n'excédant pas neuf mois.

Un certificat médical d'aptitude aux métiers de la Banque sera exigé aux candidats admissibles aux épreuves orales.

III- PROFIL DU CANDIDAT

- ✓ **Diplôme requis :** Master 2, DESS ou équivalent en Audit, Comptabilité, Contrôle de Gestion, Banque et Finance.
- ✓ **Expérience professionnelle :** 05 ans au minimum dans le domaine. Une expérience significative dans les Cabinets d'audit, Institutions financières ou Organisations spécialisées dans le contrôle interne et la gestion des risques serait un atout.
- ✓ **Compétences requises :**
 - Maîtrise des normes et référentiels d'audit (ISA, normes bancaires spécifiques) ;
 - Certification (CIA, CISA, CRMA, CFE) dans les domaines de l'audit, la gestion des risques ou l'examen de la fraude ;
 - Connaissance approfondie des techniques d'audit et de contrôle ;
 - Capacités d'analyse et de synthèse ;
 - Sens de l'organisation, rigueur, intégrité et respect des principes déontologiques ;
 - Qualités relationnelles et rédactionnelles ;
 - Maîtrise des outils informatiques, notamment des logiciels de bureautique et des outils spécialisés d'audit.
- ✓ **Missions principales :**
 - Réaliser des missions d'audit financier, comptable et opérationnel ;
 - Evaluer les systèmes de contrôle interne ;
 - Identifier et évaluer les risques ;
 - Formuler les recommandations pour améliorer les processus et les performances ;
 - Rédiger des rapports d'audit clairs et concis ;
 - Participer à des projets d'amélioration continue.

IV- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé ;
- Deux (02) photos d'identité de format 4x4 ;
- Une copie de la carte nationale d'identité, du récépissé en cours de validité ou du passeport ;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Copies certifiées conformes des diplômes et attestations.

V- ORGANISATION DU CONCOURS

Les candidats retenus participeront à un concours comportant des épreuves écrites et spécialisées, puis orales et psychotechniques s'ils sont déclarés admissibles.

Les épreuves écrites seront organisées dans les capitales des six (06) Etats membres de la CEMAC et à Paris.

Les épreuves orales et les tests psychotechniques seront organisés à Yaoundé et éventuellement à Paris. Les modalités de déroulement des épreuves seront précisées dans la lettre de convocation.

Les candidats peuvent participer aux épreuves écrites et orales dans la langue de leur choix entre l'anglais, le français, l'espagnol et l'arabe.

VI- DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les postulants doivent faire parvenir leur dossier de candidature complet le **20 février 2025** au plus tard à travers l'un des canaux ci-après :

- Par courrier électronique à l'adresse : **Recrutement_beac@beac.int** ;
- Sur le site de la BEAC (**www.beac.int / Travailler à la BEAC**). /-



Yvon SANA BANGUI

N°:SEQ.001/2025